

RACINE RECOIT 3 TROPHEES LORS DE LA 12^{ÈME} EDITION DES TROPHEES DU DROIT ET DU CONTENTIEUX

Le cabinet RACINE a de nouveau été récompensé lors de la 12^{ème} édition des trophées du Droit et du Contentieux, organisée jeudi 29 novembre dernier.

Le Jury, composé de directeurs juridiques et financiers de grands groupes, de banquiers d'affaires et de fonds d'investissement a récompensé nos équipes pour leur savoir-faire et leur travail.

RACINE a ainsi obtenu deux Trophées d'argent :

- **Firme Nationale multi-bureaux,**
- **Droit de la Distribution,**

Et un Trophée d'or, Mention spéciale du jury :

- **Contentieux commercial**

L'ensemble du cabinet RACINE est très honoré de ces distinctions et remercie ses clients et partenaires pour la confiance qu'ils lui témoignent depuis de nombreuses années.
